

Séance du 05 juin 2026

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le premier juin deux mil vingt-six, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le cinq juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur Michel BAUCHET, Maire.

Etaient présents : M. BAUCHET Michel – MME DAVID Nicole – M. DELISLE Gilles – MME DILLET Stéphanie - M. GORGET Yannick - MME GRIMAUD Nathalie - M. HORPIN Elie – MME JALLU Géraldine - M. LANCELEUR Jérôme – M. LEBERT Paulin - M. LEGUY Antoine – M. LESIEUR Yannick – MME VANNIER Vanessa – MME VOVARD Marylise – MME WITTEVERT Angéline

Absents excusés : Mme JALLU Géraldine – M. DELISLE Gilles – MME VANNIER Vanessa et M. LESIEUR Yannick

Secrétaires de Séance : MME VOVARD Marylise (pour le vote des délégués aux sénatoriales) et M. LANCELEUR Jérôme pour la suite du conseil municipal

Nombre de Membres : **En exercice : 15** **Présents : 11** **Votants : 12**

(Mme JALLU Géraldine ayant donné procuration à M. BAUCHET Michel)

ORDRE DE JOUR

Désignation des 3 délégués titulaires
et des 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales,
Questions diverses

Monsieur BAUCHET Michel demande à ajouter à l'ordre du jour : groupement de commande avec LBN Communauté pour les extincteurs et la convention avec la commune de Brûlon pour le fonctionnement du plan d'eau, adopté à l'unanimité des membres présents.

OBJET – Désignation des 3 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales

PV en annexe de ce compte-rendu.

Ont été élus :

- Délégués titulaires : MM HORPIN Elie – BAUCHET Michel et MME JALLU Géraldine
- Délégués suppléants : MMES VOVARD Marylise – DAVID Nicole et M. GORGET Yannick

Délibération N° 2026-06-D01- Objet : Groupement de commandes « Acquisition, vérification et maintenance des extincteurs

Monsieur BAUCHET Michel indique que LBN Communauté va lancer un groupement de commandes pour la vérification des extincteurs et qu'il faut une délibération si la commune souhaite y participer. Le conseil municipal valide

Délibération : Groupement de commandes « Acquisition, vérification et maintenance des extincteurs »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique ;

Considérant l'intérêt de se regrouper par convention pour rationaliser les coûts et améliorer l'efficacité économique de ces achats.

Considérant la nécessité de renouveler le marché d'acquisition, de vérification, et de maintenance du parc des extincteurs ;

Considérant que LBN Communauté propose de coordonner ce groupement de commandes,

Le conseil municipal, décide de :

- Participer au groupement de commandes ayant pour objet l'acquisition, la vérification et la maintenance des extincteurs
- Autoriser, Monsieur ou Madame, Le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que les pièces afférentes à cet objet

Délibération N° 2026-06-D02 - Objet – Convention avec la mairie de Brûlon pour le fonctionnement du plan d'eau

Monsieur BAUCHET Michel indique qu'il y a lieu de signer une convention avec la mairie de Brûlon pour le fonctionnement du plan d'eau et qu'il faut l'autoriser à la signer. Le conseil valide à l'unanimité des membres présents.

OBJET – QUESTIONS DIVERSES

- Le rendez-vous avec la PMI pour l'ouverture de la MAM de ce jour a été satisfaisant
- L'inauguration de la MAM aura lieu le VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026 à 18 h

La séance est levée à 20 h 05

Séance du 05 juin 2026 : délibérations prises N° 2026-06-D01 à 2026-06-D02

N° de délibération	Objet
N° 2026-06-D01	Groupement de commande pour les extincteurs
N° 2026-06-D02	Convention avec la mairie de Brûlon pour le fonctionnement du plan d'eau

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
BAUCHET Michel	
DAVID Nicole	
DELISLE Gilles	Absent excusé
DILLET Stéphanie	
GORGET Yannick	
GRIMAUULT Nathalie	
HORPIN Elie	
JALLU Géraldine	Absente excusée
LANCELEUR Jérôme	
LEBERT Paulin	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	Absent excusé
VANNIER Vanessa	Absente excusée
VOVARD Marylise	
WITTEVERT Angéline	